



RÈGLEMENT

21ème BOURSE AUX JOUETS ANCIENS le 20 décembre 2026 de 9H00 à 17H00
Complexe Sportif COUSTEAU 56860 SÉNÉ

Dossier d'inscription

Chaque exposant, particulier ou professionnel, doit remplir un dossier d'inscription - soit en papier, qu'il devra renvoyer à SÉNÉ RAIL MINIATURE BP4 56860 SÉNÉ, soit dématérialisé et envoyé par le site internet - **avant le 10 Décembre 2026**.

Le dossier doit comprendre:

- un bulletin de réservation dûment complété (en papier ou dématérialisé) en précisant vos souhaits.
- un chèque (qui sera déposé en banque le 21 décembre 26) à l'ordre de SÉNÉ RAIL MINIATURE, ou virement bancaire, du montant de la totalité du nombre de tables réservées (voir tarifs sur le bulletin de réservation).

Tout dossier d'inscription non parvenu le **10 décembre 2026** ou reçu incomplet, notamment sans paiement ainsi que les précisions des documents d'identité, sera rejeté !

Tout exposant, particulier ou professionnel, devra indiquer la nature et le numéro de sa pièce d'identité, le lieu et la date de délivrance.

Si vous êtes un professionnel :

- Les commerçants et artisans communiqueront leur numéro d'enregistrement au registre du commerce (R.C.S ou SIRET).
- Ces informations seront consignées par l'organisateur sur le registre des participants à la bourse. Ce registre sera paraphé par le maire de la commune ou par le service de la gendarmerie. Conformément à l'arrêté du 29 décembre 1988 fixant les modalités des registres prévus par le décret n°88 du 14 décembre 1988 relatif à la vente ou à l'échange de certains objets, ce registre sera consultable pendant toute la durée de la bourse et communiqué à la préfecture ultérieurement.

Si vous êtes particulier:

La réglementation de la vente au déballage ayant changé, la préfecture demande aux particuliers de remplir une attestation sur l'honneur mentionnant qu'ils n'ont pas participé à plus de deux ventes dans l'année civile.

Le bulletin de réservation fourni par l'organisateur dans le dossier d'inscription regroupe toutes ces rubriques et **doit être sérieusement rempli, daté et signé** par les exposants sous peine de se voir refuser l'accès à la bourse.

Horaires

- Ouverture aux exposants le dimanche de 6h30 à 9h00 pour l'installation (salle fermée à tout le monde samedi donc pas d'installation possible le samedi soir),
- Ouverture au public de 9h à 17h,
- Le démontage pourra commencer après 17h00 et jusqu'à 19h00 maximum le dimanche (heure de remise de l'alarme anti-effraction).

Accueil

- Les exposants se présenteront dès leur arrivée à l'accueil pour confirmer leur présence.
- L'organisateur leur désignera leur emplacement et leur remettra un dossier contenant un (ou des) bracelet(s) qui devra être porté en permanence par tous les membres de l'équipe.
- Les exposants doivent emprunter les entrées et sorties prévues à cet effet.
- Les membres de l'organisateur présents sur le site sont là pour répondre à vos besoins et vous aider à trouver des solutions. Ils porteront des badges **Organisation**.
- L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature, d'annuler toute inscription ou d'exclure tout exposant qui à leur avis troublerait ou sans respect du bon ordre ou de la moralité de la bourse et ceci sans qu'il puisse leur être réclamé d'indemnisation d'aucune sorte, ni de justification.

Stationnement des véhicules

- Il est demandé aux exposants de laisser leur(s) véhicule(s) à proximité des issues uniquement le temps du déchargement pour l'installation ou durant le démontage.
- Le stationnement des véhicules des exposants se fera sur le parking extérieur au lieu indiqué par l'organisateur.

Sorties de secours

- Il est interdit d'ouvrir les portes de secours sans autorisation de l'organisateur, de modifier la disposition des tables ou d'en ajouter.
- **Dans tous les cas il est formellement interdit de condamner une issue de secours ou d'en entraver l'accès.**

Sécurité

- Aucun gardiennage assuré sur les parkings, l'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation des véhicules.
- L'exposant doit surveiller son matériel et ses chargements durant la période de montage et démontage, l'organisateur se dégage de toute responsabilité des vols qui pourraient se produire.

- Conformité du matériel d'exposition : le matériel électrique ainsi que l'éclairage ponctuel utilisé par l'exposant doit être en bon état et répondre aux normes en vigueur.

Nota : L'exposant doit, si besoin, apporter des rallonges électriques et multiprises.

- De même tous les matériels et matériaux d'exposition pour la décoration du stand doivent correspondre également aux normes en vigueur.

- Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur des locaux.

- Il est formellement interdit d'apporter et de consommer de l'alcool dans un complexe sportif cf. l'arrêté municipal (en cours).

- Toute sous-location ou remplacement d'un exposant par un autre est formellement interdit sans l'accord de l'organisateur.

Propreté du Stand

- Les déchets et bouteilles en verre seront jetés dans les sacs poubelles remis lors de votre accueil,

- Nous vous demandons de laisser votre emplacement propre lors de la fin de la bourse.

Annulation

- En cas de force majeure l'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation sans aucun préavis ni dédommagement.

- Les participants seront alors prévenus et les paiements de réservation leur sera restitué.

- Par sa signature obligatoire ci-dessous l'exposant ou le représentant du club adhère au règlement et déclare renoncer à tout recours contre l'organisateur en cas de vol, perte ou détérioration, etc.

- Les objets et documents exposés sont sous l'entière responsabilité de leurs propriétaires.

- Les exposants feront leur affaire des assurances d'usage pour leur propre couverture.

**Le Dimanche 20 décembre 2026 de 6h30 à 19h00, vous pouvez vous adresser à
Philippe au 06 89 33 76 73 ou à Olivier au 06 41 42 26 46.**

Nous vous souhaitons une très bonne Bourse ainsi qu'un agréable séjour à SÉNÉ.

Signature de l'exposant précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Nom de l'exposant :

Date :

Signature :